35e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 26 26 JUIN 1913

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Prix d'abonnement pour tout l'Univers { 15 francs à l'Edition complète. 10 — à l'Edition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. La mort de Rousseau : triple hypothèse possible. — II. Le culte de Rousseau et le pèlerinage d'Ermenonville. — III. Gounod musicien religieux. — IV. Massenet. — V. Dépopulation européenne. — VI. A la guerre : cannibalisme. — VII. Mme Lafarge. — VIII. Sur la prononciation du latin. — IX. Une réponse de M. Meunier. — X. Scutari et la gentiane. — XI. Enfants voués au bleu ; chromothérapie. — XII. Christophe Colomb ; — T.-O. franciscain ; — l'abbaye de Bellefontaine ; — la forêt. — XIII. Un auditeur d'Ozanam.

I. — La mort de Jean-Jacques Rousseau, survenue subitement le 2 juillet 1778 chez le marquis de Girardin, à Ermenonville, a toujours paru mystérieuse. Le problème a été repris dans les revues et journaux l'an dernier, à l'occasion du second centenaire de la naissance du philosophe ; et la discussion s'est prolongée cette année encore, sans que l'on puisse se croire en possession d'une solution certaine.

Trois hypothèses ont été mises en avant.

L'hypothèse d'abord du suicide : Rousseau aurait tenté de s'empoisonner, puis se serait achevé d'un coup de pistolet. Mais c'est là une hypothèse qui n'est appuyée d'aucun témoignage contemporain et qui de plus est en contradiction avec les récits et diagnostics médicaux dont il va être parlé. Il est probable que ce qui lui a donné crédit, c'est une passion polémique et la joie de noircir d'un nouveau crime la mémoire du philosophe abhorré [1].

Deuxième opinion : Rousseau est mort d'apoplexie séreuse (ce que nous appellerions aujourd'hui crise aiguë d'urémie). C'est à quoi concluait l'autopsie qui fut pratiquée le lendemain même de la mort, le 3 juillet, par le chirurgien Castérès, de Senlis, assisté de deux autres chirurgiens et de deux médecins (dont Le Bègue de Presle, le médecin ordinaire du défunt).

Et c'est à cette opinion que se rallient la plupart des médecins d'aujourd'hui (professeur Voivenel, prof. Régis, prof. Lacassagne, etc.).

Ils ont relevé, dans le cas de Rousseau, tout un ensemble symptomatique qui appartient au tableau clinique de la néphrite interstitielle. Rousseau était un neurasthénique artério-scléreux, descendant d'arthritiques et de nerveux. Sa neurasthénie était constitutionnelle, avec des troubles génitaux-urinaires. C'était un urémique latent. A quelle date faut-il faire remonter sa néphrite chronique ? C'est difficile à préciser ; mais elle s'est accusée, vingt ans avant sa mort, par des vertiges et

[1] Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est mort fou, « ce qui s'appelle fou », dit Brunetière. A quel moment précis faut-il admettre que sa folie a été déclarée ? on peut discuter là-dessus. Il était né déséquilibré ; et les incroyables misères, morales et physiques, qui ont formé la trame de sa vie, n'étaient pas faites pour le guérir. Ses *Confessions*, rédigées de 1765 à 1770, révèlent des signes d'aliénation indubitables (cf. le travail du docteur allemand Mœbius, *J.-J. Rousseau's Krankheitsgeschichte*, Leipzig, 1889) ; et les actes de folie ne cessent dès lors de se multiplier. Voir Bougeault, *Etude sur l'état mental de J.-J. Rousseau*, Paris 1883 ; — Dr Châtelain, *La Folie de J.-J. Rousseau*, Paris, 1890 ; — Brunetière, *Etudes critiques*, IVe série, p. 325-356 ; — Chuquet, *J.-J. Rousseau*, p. 63-69 ; — Paul Bourget, article dans *Revue critique des idées et des livres*, 25 juin 1912.

On a traduit en français, l'an dernier, la monographie qu'a consacrée à Rousseau le célèbre professeur de philosophie de l'Université de Copenhague, Harald Höffding, *J.-J. Rousseau et sa philosophie*, in-12 de XI-166 pages, 2 f. 50, Paris, Alcan : monographie objective et qui n'a pas voulu être critique et qui dès lors ne saurait être mise entre toutes les mains, mais qui fait bien connaître Rousseau, l'homme et l'œuvre. Au surplus, est-il une seule monographie de Rousseau qui puisse être mise entre toutes les mains ?

M. Fonsegrive vient de publier en plaquette in-16 (de 62 p., 0 f. 60, collection *Sc. et Religion*, Paris, Bloud) l'article qu'il avait donné l'an dernier sur le philosophe : travail très intéressant, et bon, de vulgarisation (vie de Rousseau et exposé critique de ses divers ouvrages ; excellente discussion de ses principales erreurs, avec un peu plus de sympathie que nous n'en eussions voulu déclarer nous-mêmes pour le personnage).

Le t. VIII des *Annales de la Société de J.-J. Rousseau* (Genève, Jullien, 1912, in 8 de 391 p.) nous a apporté études de M Lanson sur l'*Unité de la pensée de Rousseau*, de M. Mornet sur l'*Influence de Rousseau au XVIIIe siècle*, de M. Höffding sur *Rousseau et le XIXe* siècle (continuateurs directs ou indirects de sa pensée, Carlyle, Kierkegaard, Nietzsche, Tolstoï, Schopenhauer, puis les théoriciens de la pédagogie et du socialisme), de M. Benrubi sur *Rousseau et le mouvement philosophique et pédagogique en Allemagne*, de M. Edm. Gosse sur *Rousseau en Angleterre au XIXe siècle*, de M. de Reynold sur *Rousseau et la Suisse*, de M. Seippel sur la *Personnalité religieuse de Rousseau*.

d'autres troubles tenant à l'artério-sclérose : grave maladie en 1758, puis en décembre 1768 à Bourgoin, en 1769 à Montquin ; nouvelles crises dans l'été de 1777 ; et deux mois avant sa mort, nouvelle attaque qui à un médecin d'aujourd'hui aurait fait prévoir le dénouement final. Le témoignage nous en a été conservé par Guillaume Moultou, dans le récit d'une visite faite par son père et son frère [1] au philosophe, en son logis parisien de la rue Platrière, aujourd'hui rue Jean-Jacques Rousseau (récit reproduit par M. Hippolyte Buffenoir, *Mercure de France* du 1er juillet 1912) :

> Rousseau avait eu la veille de la visite de mon père (1er mai 1778) un vertige qui lui avait fait craindre pour ses jours : il en eut un très fort peu de temps après ; ils étaient l'un et l'autre le précurseur de celui qui devait terminer cette vie qui était toute consacrée au bien des hommes.

Rousseau, en ce printemps de 1778, menait une assez pauvre vie à Paris ; ses ressources étaient modiques ; il vieillissait ; et Thérèse Levasseur sa maîtresse, qu'il avait épousée « par devant la Nature, » était malade [2]. Il était plus misanthrope que jamais, comme en témoignent les *Dialogues* et les *Rêveries du promeneur solitaire,* sorte de journal de ses pensées au cours de ses dernières années. Sauf de rares amis comme le Genevois Corancez et Bernardin de Saint-Pierre, il ne voulait voir personne, surtout si l'on avait le malheur de se présenter comme admirateur de ses œuvres : il avait en horreur sa gloire littéraire ! Il herborisait fiévreusement dans la banlieue de Paris, au Bois de Boulogne surtout ; le reste du temps, sa grande occupation était de copier de la musique, d'en composer aussi.

Au mois de février de cette année 1778, il avait écrit un mémoire qu'il fit passer en forme de circulaire à ses meilleurs amis. Il y expliquait que sa femme et lui ne pouvaient plus tenir leur ménage et se soigner eux-mêmes ; et il demandait un asile à la campagne en échange du peu de biens et de rentes qui lui restaient.

Diverses offres lui furent faites. Sur l'avis de Le Bègue de Presle, qui était son médecin depuis cinq ans, il accepta l'hospitalité du marquis de Girardin, au château d'Ermenonville, au sein des forêts de Senlis [1].

Le Bègue tient à l'accompagner lui-même. Ils prennent, le 20 mai, une chaise de poste qui les dépose à Louvres, d'où les chevaux du marquis de Girardin doivent les conduire jusqu'à Ermenonville. Mais, quand Rousseau se voit dans la forêt qui porte ce nom d'Ermenonville, il n'y peut tenir, et descend de voiture : — « Non ! il y a si longtemps que je n'ai pu voir un arbre qui ne fût couvert de fumée et de poussière ! Ceux-ci sont si frais ! Laissez-moi m'en approcher le plus que je pourrai ; je voudrais n'en pas perdre un seul. »

Les six semaines qu'il va passer à Ermenonville, du 20 mai au 2 juillet, seront six semaines de tranquillité et de ravissement. Au bout de trois jours il avait fait venir Thérèse, qui s'installe en son nouveau ménage. Il se levait, suivant son habitude, à cinq heures, et allait herboriser jusqu'à neuf. Au retour, il prenait du café au lait et travaillait jusqu'au déjeuner. Dans l'après-midi, la famille de son hôte, qui le reste de la journée respectait sa solitude, venait le retrouver : Rousseau jouait avec les enfants, leur faisait des « contes à la Suisse, » canotait, se mêlait aux concerts rustiques sur l'eau ou dans les bocages. Il fréquentait aussi les habitants du village ; il aimait leur simplicité, et eux de leur côté s'attachaient sincèrement à lui. Un de ses grands amis à Ermenonville, ce fut le curé, dont il aimait à se faire accompagner dans ses promenades. Il ne

[1] Ces deux Moultou étaient parmi les amis les plus intimes de Rousseau. C'est à eux qu'il confia, en 1776, les manuscrits des *Confessions :* Paul Moultou en publia les six premiers livres en 1781, et son fils Pierre, les six derniers en 1788.

[2] Il avait rencontré cette fille lors de son premier séjour à Paris, en 1741, dans un hôtel de la rue des Cordiers. C'était une ravaudeuse d'auberge, laide, illettrée, stupide, mais exploiteuse sans vergogne. Rousseau la prit, uniquement parce qu'il lui fallait quelqu'un à qui s'attacher ; mais après vingt-cinq ans de liaison, il déclara n'avoir jamais éprouvé pour elle la moindre étincelle d'amour. Il sera son prisonnier, et le prisonnier non seulement de la fille, mais du père et de la mère, et de toute la gent Levasseur, de toute une séquelle qui va vivre effrontément à ses dépens : la mère et la fille, *les gouverneuses*, tripotaient, extorquaient aux amis de Rousseau et à son insu des présents, tout ce qu'elles trouvaient bon à prendre. Rousseau gardera Thérèse jusqu'au bout : c'est une de ces chaînes dont les tempéraments maladifs comme le sien ne se débarrassent jamais, malgré le dégoût et l'horreur qu'ils en ont.

[1] Un jeune écrivain, M. André Martin-Decaen, a publié l'an dernier une monographie du marquis *René de Girardin (1735-1808),* « le dernier ami de J.-J. Rousseau, » d'après des documents inédits, in-12 de xv-250 p., avec 12 photogravures hors texte, 3 f. 50, Paris, Perrin. Ce marquis de Girardin est le type du rousseauiste enthousiaste, d'une foi entêtée dans toutes les utopies de Jean-Jacques ; il a laissé sa carrière de militaire et de courtisan pour réaliser chez lui ses rêves de parfaite justice et réformer désordres et abus de l'ancien régime suivant les principes de Jean-Jacques. Il élève ses enfants sur le modèle de l'*Emile;* il les envoie au *magister* du village, mêlés aux petits campagnards ; il défend qu'on leur apprenne le latin ; il les oblige à gagner leur déjeuner en grimpant à un mât de cocagne planté au milieu de la cour. Il crée, le premier en France, les jardins paysagers, selon les indications de la *Nouvelle Héloïse;* chaque coin de son parc doit répondre à un idéal « sentimental, didactique et moral » ; et l'on y trouve de tout en effet, huttes, laiterie, grottes, pagodes, ermitages, mausolées, kiosques, ruines gothiques, autels grecs, prairie arcadienne, etc.

C'est un type très pittoresquement représentatif de la folie qui alors s'était emparée des têtes et qui, à dix ans de là, exercera sa fureur d'utopie non plus sur les jardins seulement, mais sur la constitution de la vieille France.

Par là, et malgré l'insignifiance du marquis lui-même, on voit l'intérêt du livre de M. A. Martin-Decaen. Nous y prendrons quelques-uns des détails qu'on va lire (surtout pour l'histoire du pèlerinage d'Ermenonville). Toutefois la question même de la mort de Rousseau n'y est pas discutée ; l'auteur accepte la version de Thérèse.

Le marquis constatera bientôt que la philosophie ne suffit pas à faire le bonheur de l'humanité. Incarcéré pendant la Terreur, il ne dut son salut qu'au 9 Thermidor. Ayant retrouvé alors son domaine saccagé par le peuple, il n'eut pas le courage de s'y réinstaller, et alla demander asile à un de ses amis, à Vernouillet, où il mourut en 1808.

fit, au cours de son séjour, que deux excursions en compagnie du marquis, l'une à Senlis (16 juin), où le maire lui ménagea une belle réception, l'autre à Dammartin (près Juilly).

Le 1er juillet, journée très chaude : Rousseau s'arrête plusieurs fois pour se reposer pendant sa promenade, se plaignant de coliques. Le lendemain, jeudi 2, il se lève de grand matin, va à la promenade, rentre à sept heures pour son café au lait, et s'habille pour faire visite au marquis. Mais voici des symptômes alarmants qui se déclarent : anxiété, violentes coliques, frissons par tout le corps, picotements très incommodes à la plante des pieds, sensations de froid glacial le long de la colonne vertébrale, sensation d'épingles aiguës qui lui broient la tête, faiblesse extrême, impossibilité de marcher. Il s'allonge sur le lit, prend un lavement, tout à coup se relève, descend brusquement du lit, va s'asseoir sur la chaise, et presque aussitôt tombe à terre, la tête en avant. A-t-il heurté dans sa chute le vase de nuit plat qui, a-t-on dit, aurait été ainsi brisé ?... Il perdait du sang par une plaie au front. Thérèse, le voyant sans mouvement, pousse un cri ; le marquis accourt : Rousseau était mort. Il était onze heures du matin.

Tel est le tableau que les médecins d'aujourd'hui composent des derniers moments de Rousseau, d'après les récits des contemporains. Mais, comme on le voit, tous ces récits reposent sur un témoignage unique, puisqu'il n'y eut, de ces derniers moments, qu'un seul témoin : Thérèse Levasseur.

Et nous voici arrivés à la troisième opinion, qui a été indiquée par Raspail il y a plus de quarante ans et dont on ne parlait plus, jusqu'à ce qu'elle fut reprise l'an dernier par son petit-fils, le Dr Julien Raspail, dans un article de la *Grande Revue* (10 août 1912), qui a eu un énorme retentissement et a déchaîné une très vive discussion.

Rousseau ne s'est pas suicidé ; Rousseau n'est pas non plus mort de mort naturelle : Rousseau a été assassiné.

Par qui ? — Par Thérèse Levasseur.

D'abord le fait même de l'assassinat.

Le procès-verbal d'autopsie du 3 juillet 1778 signalait au visage une ecchymose qui n'était pas absolument contradictoire à la version de l'apoplexie, puisque Thérèse assurait que Rousseau était tombé brusquement et lourdement de la garde-robe. Mais, avant l'autopsie, le célèbre sculpteur Houdon avait, avec l'aide de mouleurs italiens, pris l'empreinte du visage du défunt. Or, dans le récit de Houdon, l' « ecchymose » devient une véritable blessure, « un trou, » même un trou si profond qu'il a gêné l'opération du moulage et que le sculpteur a dû le boucher avec du coton. Voilà une blessure dont la gravité semble bien un peu disproportionnée à la gravité de la chute.

Mais voici que le docteur J. Raspail, possesseur actuel du moulage qu'a fait Houdon de la face de Jean-Jacques, prétend y découvrir, non plus une blessure simplement, mais trois : — l'une, à l'angle de l'œil *droit*, bénigne : simple contusion dans une région peu dangereuse : elle a tout au plus déterminé une fêlure de l'os malaire ; — la seconde, sur la face *gauche* du nez, un peu plus profonde ; — la troisième, celle du front, de beaucoup la plus grave : elle a enfoncé le crâne et intéressé le cerveau ; elle suffit seule à expliquer la mort.

On vient de remarquer, par ce qui précède, que ces trois lésions ne sont pas situées du même côté de la figure ; donc il ne faut pas les imputer à une chute unique. De plus, elles sont situées toutes sur des régions en retrait ; donc ce n'est pas une chute qui les a produites. Autrement, seules les parties saillantes du visage auraient été atteintes : or, ni les arcades sourcilières, très accentuées chez Jean-Jacques, ni l'arête nasale dans sa partie proéminente, n'ont été touchées... Donc, ne parlons plus de chute... Faut-il revenir à l'hypothèse du coup de pistolet ? Pas davantage : les lésions accusent un instrument contondant, probablement une panne de marteau déformée et mâchurée par un long usage. Rousseau a été « assommé. »

Et, comme il n'y avait que Thérèse là, c'est Thérèse qui a fait le coup. Dans quel but ?

C'est que cette Thérèse, qui était la dernière des filles, la « dégoûtante Thérèse, » comme l'appelaient les amis de Rousseau, à peine installée à Ermenonville, malgré ses cinquante-huit ans, s'était liée avec un domestique anglais, d'abord palefrenier, puis valet de chambre du marquis de Girardin, de son vrai nom John Bally, et surnommé, comme valet, Nicolas Montretout. C'est le scandale de cette liaison qui, l'année suivante (1779), la fera mettre à la porte d'Ermenonville par le marquis. En attendant, dès l'été de 1778, d'après le Dr Raspail, Rousseau aurait été au courant des amours de Thérèse ; il en aurait été d'abord accablé profondément, puis en aurait fait de vifs reproches à la misérable, et l'aurait menacée d'un congé honteux : — « Une scène violente se déroule avec une extrême rapidité ; Thérèse renverse Rousseau, se saisit du premier instrument qui se trouve à portée de sa main et en frappe le malheureux à plusieurs reprises... »

On objecte (Henri Martineau, *Revue critique des idées et des livres*, 10 oct. 1912) que Rousseau n'avait pas attendu jusque-là pour être fixé sur la valeur morale de Thérèse : plusieurs même ont conjecturé que, s'il a envoyé aux Enfants-Trouvés les cinq rejetons de Thérèse, c'est qu'il savait que ces rejetons n'étaient pas de lui. — Objection insignifiante ; et c'est un spectacle affligeant, mais quotidien, que la ténacité de ces liens de chair, en dépit de toutes les trahisons connues et de tous les écœurements.

On objecte que, le 18 décembre 1897, lors de l'ouverture du cercueil de Rousseau, au Panthéon,

des savants comme Berthelot n'ont trouvé aucune blessure au crâne. Mais le Dr J. Raspail répond que l'examen a été très superficiel et de pure forme, et que, surtout, le squelette si parfaitement en ordre que l'on a vu ce jour-là ne peut être celui du philosophe qui dans l'espace d'un siècle fut inhumé, exhumé, transporté et ballotté cinq ou six fois... Qui est-ce alors ? On n'en sait rien... Des bruits ont couru, sous la Restauration, disant que les prêtres (ou les cléricaux) de Sainte-Geneviève auraient, en avril ou mai 1814, profané les tombes de Voltaire et de Rousseau et enfoui nuitamment leurs restes dans quelque terrain vague de Bercy ou d'Ivry...

On objecte (professeur Lacassagne, de Lyon) que la seule plaie que le moulage indique nettement, c'est celle du front ; que, des deux autres dépressions, l'une paraît plus que douteuse, et l'autre, indiquée comme plaie par le Dr J. Raspail, est d'origine incertaine... Mais reste toujours à expliquer cette plaie du front, la plus grave.

Ce moulage a fortement embarrassé les tenants de la mort naturelle, puisqu'ils ont recouru à ce subterfuge stupéfiant : — « Nous ignorons si le plumeau de quelque domestique n'a pas fait au moulage les lésions dont on entend tirer de si terribles conjectures. » Voilà un plumeau qui eût été bien intelligent :

Pour qu'un domestique soit arrivé à produire les lésions que j'ai décrites, répond le Dr Raspail *(Débats* du 10 sept. 1912), il aurait fallu qu'il s'acharnât réellement sur l'infortuné moulage ; il aurait été férocement *antirousseauiste ;* car ce n'est pas une mais trois mutilations qu'il aurait faites ; et il lui aurait fallu une habileté bien supérieure à celle du grand Houdon pour ciseler aussi artistement trois empreintes qui ont des caractères si particuliers, une longueur identique, et qui présentent des détails d'exécution d'une finesse incomparable ; il lui aurait fallu remodeler le front pour arriver à donner nettement l'impression de l'effondrement de la bosse frontale droite ; il lui aurait fallu refaire complètement l'œil droit pour aplatir le bourrelet formé par la paupière inférieure droite et pour produire l'octropion de cette paupière ; il aurait enfin fallu qu'il s'assure la complicité de Houdon lui-même, puisque les bustes originaux du grand sculpteur (ceux que j'ai pu examiner du moins) portent tous les traces de ces déformations : aplatissement de la bosse frontale, inégalité des deux yeux, déformation de la partie latérale gauche du nez.

Un des éloquents contradicteurs du Dr Raspail, M. L. Pinvert, reconnaît lui-même que le récit de la mort que Le Bègue de Presle, quelques jours après la mort, a prêté à Thérèse Levasseur et que Grimm a inséré dans sa *Correspondance*, est « verbeux, emphatique, enfantin, d'une invraisemblance criante... » Mais alors, ce sont tous les récits de la mort qui sont suspects ! Le Bègue de Presle n'a fait que reproduire, presque mot pour mot, la version donnée comme officielle par M. de Girardin dans sa lettre à la comtesse Sophie ; c'est également cette version que Thérèse elle-même a reproduite (avec quelques très légères variantes) dans la lettre qu'elle dicta à Charriot pour la Société J.-J. Rousseau de St-Pétersbourg ; c'est de cette version encore que sa lettre à Corancez est un simple résumé. Le Dr Raspail dit carrément que les récits de M. de Girardin, de Le Bègue de Presle, de Thérèse ne sont « qu'un tissu d'invraisemblances et de contradictions, » que l'attitude de ces personnages paraît « suspecte » et qu'on ne peut « accorder aucune créance à leurs assertions. » — Et son contradicteur M. Pinvert avoue aussi :

Il est certain qu'il y eut après la mort quelque chose d'étrange dans l'attitude de l'entourage. Rien ne permet (?) d'affirmer qu'on voulût cacher quelque chose. Ce qu'on peut dire, c'est que TOUT S'EST PASSÉ COMME SI l'on avait voulu cacher quelque chose.

Seize ans après la mort, lors du transfert des cendres du philosophe au Panthéon (20 vendémiaire an III), il ne manquait pas de gens qui gardaient au moins des soupçons. Car, à la Convention, comme certains députés demandaient que « la veuve » de Rousseau fût invitée à assister à la cérémonie, Lakanal répliqua :

D'après les renseignements que j'ai pris dans les lieux où J.-J. Rousseau a passé ses dernières années, et *d'après les sentiments qu'il paraît avoir éprouvés dans les derniers jours de sa vie,* je crois que la Convention a assez fait pour la veuve de Jean-Jacques en lui accordant une pension [1].

II. — L'autopsie faite, le marquis fait embaumer le corps de Rousseau (samedi 4 juillet) ; et à minuit, on le transporte, au milieu du parc, dans l'Ile des Peupliers, son site de prédilection, sous un tombeau provisoire qui sera plus tard remplacé par le tombeau actuel, œuvre du sculpteur Lesueur.

Dès lors, et jusqu'à la Révolution, au couchant de ce siècle qui n'a cessé de tonner contre les pèlerinages, l'Ile des Peupliers devient un but de pèlerinage pour tout l'univers civilisé.

A commencer par le roi de France en personne : le 14 juin 1780, les carrosses de la cour descendent la grande allée du rond-point des jeux des villageois, et le marquis-philosophe reçoit Louis XVI et Marie-Antoinette, le comte (Louis XVIII) et la comtesse de Provence, le comte (Charles X) et la comtesse d'Artois. On montre encore, sur la chaussée de l'étang, un grand banc de pierre festonné de lierre : « le banc de la reine. » C'est ainsi que Louis XVI courait à la conquête de son peuple, en attendant l'échafaud.

[1] Quand la Constituante vota (21 décembre 1790) l'érection d'une statue à Rousseau, Houdon sollicita l'honneur d'en recevoir la commande :

« Je crois pouvoir dire, avec vérité, écrivit-il à Camus, qu'un autre ne pourra faire la statue de Rousseau sans commencer à prendre de moi la ressemblance qui est presque ma propriété, puisque Jean-Jacques est mort, que seul j'en possède le masque, et que c'est mon ouvrage. »

Mais la statue ne fut jamais exécutée. On en parla, l'année suivante, à plusieurs reprises. On n'était pas chiche de paroles, en ce temps-là. On finit même (6 mai 1792) par s'entendre sur le prix : 3.200 livres. Houdon devait seulement présenter à l'Assemblée quelques modèles ; et l'Assemblée choisirait. L'Assemblée eut d'autres soucis. Et Rousseau ne reçut pas de la Révolution le monument que la Révolution lui avait décrété d'enthousiasme.

Toute cette histoire nous a été contée l'autre jour par M. H. Buffenoir *(Mercure de France,* 1er avril 1913).

D'autres têtes couronnées, Joseph II d'Autriche, Gustave III de Suède, suivent l'exemple. Tous les snobs défilent devant les cendres du grand démolisseur. On y vient de partout, même d'Amérique et jusque de Perse. Les femmes effeuillent des roses sur la tombe en forme d'autel antique. Au pied, les hommes brûlent le libelle que Diderot a commis contre son confrère. Poètes et prosateurs frottent crayons et tablettes sur le monument funèbre, pour que cette pierre froide « donne de la chaleur à leurs écrits. » Une dame coupe ses cheveux, les dépose en offrande. Tous arrachent des feuilles en souvenir, et pleurent de quitter cette terre « sainte. » Ceux à qui le batelier refuse le passage (car le marquis a dû établir un service d'ordre) se jettent à l'eau et gagnent l'île à la nage.

Mais voici 1789 : le délire ne connaît plus de bornes. On approche du sépulcre à genoux. On baise dévotement le sol. On implore sainte Héloïse et saint Preux. On chante Jean-Jacques à l'instar de Jésus. Le cabaretier qui acheta à Thérèse la défroque du défunt, gagne gros rien qu'à laisser priser dans la tabatière de l'homme génial. Une dame achète à prix fou le bonnet de velours qui a couvert le crâne d'où ont jailli tant de chefs-d'œuvre : elle s'en coiffe et sent aussitôt « qu'elle avance dans le sentier de la vertu. » Une duchesse, sans souci de blesser ses pieds mignons, se met tout un jour à clocher par le village dans les sabots de Jean-Jacques...

Que devenait cependant cette relique vivante qui s'appelait Thérèse Levasseur ?

Le marquis de Girardin la garde d'abord à Ermenonville, au pavillon du philosophe, et s'emploie à lui assurer un avenir. Il négocie avec les éditeurs, sollicite les admirateurs, et finit par constituer à Thérèse un capital de 24.000 livres et une rente de près de 3.000 livres, une fortune pour l'époque !

Devenue riche, « Madame Rousseau » ne se gêne plus, et affiche effrontément le scandale de sa liaison avec John Bally. Et comme avec cela elle est affreusement cancanière et qu'elle tâche à mettre la zizanie dans la famille du marquis, celui-ci la boute dehors [1]. Elle va s'installer avec John au Plessis-Belleville, à une lieue et demie d'Ermenonville. Là, on leur fait bon accueil, et le curé imagine de les marier. Ils ne demandent pas mieux : John, qui est protestant, se fait catholique, et le mariage va se célébrer... Mais le bon curé ne se doutait pas que, ce faisant, il commettait un crime de lèse-philosophie. Le marquis de Girardin, d'autres amis de Rousseau, le prince de Conti surtout, seigneur du Plessis, se fâchent. Le prince de Conti découvre l'argument décisif et explique à Thérèse que, si elle devient Madame Bally, on lui supprime la pension qui a été accordée à la veuve Rousseau : dès lors il n'est plus question de mariage. Thérèse ne tarde pas à gaspiller ses revenus, aidée fortement dans cette tâche par John Bally ; et, malgré la pension que lui vote l'Assemblée Constituante (décembre 1790), elle vieillit dans la misère et meurt au Plessis le 23 messidor an IX (1801), âgée de quatre-vingts ans.

III. — De Rousseau à Gounod, il n'y a de commun que le goût de la musique. On a écrit un livre sur Rousseau musicien ; on ne l'eût pas écrit si Rousseau n'eût été que musicien : si Rousseau n'eût eu que sa musique pour l'immortaliser, son nom serait oublié. Gounod vivra éternellement. Gounod fut, comme Rousseau, une âme d'une sensibilité excessive souvent, mais qui ne perdit jamais le gouvernement d'elle-même, et qui, malgré quelques écarts, sut toujours revenir au bon sens. Gounod fut une âme religieuse ; et M. Camille Bellaigue a insisté sur ce point de vue, au cours des Conférences qu'il a données sur son illustre maître et ami, l'hiver dernier, à la Société des Conférences (publiées dans *Revue hebdomadaire*, en décembre 1912) [1].

Gounod n'a pas toujours été un parfait chrétien. Né en 1818, à Paris, il perd son père, un peintre de talent, en 1823. Sa mère lui fait faire ses études au lycée Saint-Louis. Elle-même lui enseigne les premiers éléments de la musique. Mais ce n'est pas elle qui pouvait lui enseigner la piété ; car, pour croyante qu'elle fût, d'une foi assez vague, elle ne pratiquait pas. Le jeune homme, ses études terminées, concourt pour le prix de Rome, l'obtient, et part pour Rome en 1839, à vingt-et-un ans. Là il subit profondément l'influence d'âmes d'élite comme Charles Gay, son ancien condisciple de Saint-Louis, qui se prépare à Rome au sacerdoce (le futur Mgr Gay), comme l'abbé Gerbet (le futur évêque de Perpignan), comme Lacordaire surtout. Et c'est là, à Rome, dans l'église du Gesù, que, pour la première fois depuis son enfance, le jeune pensionnaire de la villa Médicis revient aux pratiques dont sa mère vivait éloignée (25 mars 1840).

Il y revient avec tant de ferveur que sa mère s'en inquiète et redoute quelque exagération dans cette piété renaissante ; elle craint pour la vocation musicale de son fils ; elle a peur surtout de l'influence brûlante de Lacordaire... Alarmes candides... Cette mère bien-aimée, elle est elle-même tout près de Dieu, alors. Elle va être la première conquête spirituelle de son fils devenu apôtre ; et l'abbé Gay, rentré en France l'année suivante, pourra écrire à Gounod resté à Rome :

> ...Une seule chose alors faisait ombre à ta joie : tu pensais que ta mère n'était pas chrétienne encore et qu'elle ne connaissait pas ce bonheur qui venait de t'inonder. Aussi tu priais ardemment pour elle. Et main-

[1] M. Martin-Decaen transcrit (p. 124), en en respectant l'orthographe, la lettre que Thérèse écrivit à cette occasion au marquis. On y prendra un spécimen de la culture de cette fille. Elle date son factum de *Ameu non vileu* (lisez : Ermenonville), et signe : *Fameu deu gan gaque* (Femme de Jean-Jacques) ; elle débute : *Genores pu pances que monsieur deu girarden ores difame la fame deu gan gaque*, etc. (je n'aurais pu penser que M. de G. aurait diffamé, etc.).

[1] Voir aussi le *Gounod* que M. Bellaigue a donné déjà, il y a trois ans, à la collection *Les Maîtres de la Musique*, Paris, Alcan.

tenant tu sais que ta prière est montée jusqu'à Dieu et qu'elle est redescendue sur ta mère en rosée de grâce et de bénédictions... Ta mère est non seulement une chrétienne à l'heure qu'il est ; mais elle est édifiante, et forte, et généreuse comme une sainte. Nous parlons d'elle souvent comme d'une merveille de la grâce et comme d'un des plus insignes exemples de la toute-puissante miséricorde de Dieu...

Et l'abbé Gay ajoutait, un autre jour, ces lignes, à l'adresse de Gounod tout seul :

... J'ai une confiance immense, j'ai une certitude réelle, si j'ose le dire, que Dieu te conduira par la main, pourvu que tu ne retires pas la tienne de la sienne. Ton âme est capable de recevoir l'inspiration, Dieu l'a faite ainsi ; maintenant c'est à toi de la tenir ouverte toujours par la pureté intérieure et de la dilater chaque jour davantage par la prière. Je te parle là un langage qui ferait hausser les épaules au grand nombre de tes confrères ; mais je sais que tu peux l'entendre et que les paroles de vie trouvent de l'écho en toi...

Je bénis Notre-Seigneur de tout ce qu'il fait en toi et par toi, pour préparer cet avenir d'artiste chrétien. Le passé et le présent me donnent une immense confiance. Demeure seulement l'enfant de Dieu et laisse-le faire...

Gounod en effet, à Rome, donnait à la musique religieuse le meilleur de son art. Il avait fait exécuter une Messe à St-Louis-des-Français, et s'occupait de diverses symphonies sacrées. Hôte assidu de la chapelle Sixtine, il avait pris pour bréviaire les chefs-d'œuvre polyphoniques du XVIe siècle, et ne plaçait rien au-dessus de « cette musique sévère, ascétique, horizontale et calme comme la ligne de l'Océan, dit-il, monotone à force de sérénité, antisensuelle, et néanmoins d'une intensité de contemplation qui va jusqu'à l'extase. »

De retour à Paris (mai 1843), il accepte le poste de maître de chapelle aux Missions-Etrangères, sous la seule condition qu'il sera, suivant son expression, « le curé de la musique » ; et c'est de cette musique palestrinienne qu'il essaie de répandre le goût, mais sans succès alors : le temps n'en était pas encore venu ; et même aujourd'hui, il s'en faut que la parole de Pie X, que « l'expression d'une volonté souveraine, » dit M. Bellaigue, ait obtenu partout ce que l'on était en droit d'en attendre.

A cette époque se rapporte ce que l'on a voulu appeler la vocation ecclésiastique de Gounod. Oui, il y a eu quelque chose : lui-même a signé alors des lettres et quelques compositions « abbé Gounod. » Mais il ne faut pas parler de crise, comme ont fait les gens qui cherchent du drame partout. Gounod lui-même nous a raconté l'événement :

Vers la troisième année de mes fonctions de maître de chapelle, je me sentis une velléité d'adopter la vie ecclésiastique. A mes occupations musicales, j'avais ajouté quelques études de philosophie et de théologie, et je suivis même, pendant tout un hiver, sous l'habit ecclésiastique, les cours de théologie du Séminaire Saint-Sulpice. Mais je m'étais étrangement mépris sur ma propre nature et sur ma vraie vocation. Je sentis au bout de quelque temps qu'il me serait impossible de vivre sans mon art, et, quittant l'habit pour lequel je n'étais pas fait, je rentrai dans le monde.

Il y rentrait du moins en chrétien. Le théâtre va l'appeler, et il sera homme de théâtre, c'est au théâtre que sa musique connaîtra les plus éclatants triomphes ; mais il sera chrétien toujours. Les passions lui livreront des assauts, et il sera plus d'une fois un vaincu de l'amour profane ; mais sa foi restera intacte. Rien ne pourra interrompre ou seulement ralentir dans sa vie ce qu'on pourrait appeler avec Bossuet, en un sujet plus humble, « la suite de la religion. » Aux Pharisiens qui l'accuseront d'inconséquence, il semble lui-même et d'avance avoir répondu : il écrivait en 1869 : — « Ce n'est pas de tomber qui fait qu'on n'est pas homme : c'est de ne pas se relever [1]. »

Grand artiste, il fut peut-être un plus grand croyant encore. Il eut, au suprême degré, le goût, la « passion » du divin, et du divin sous toutes les formes : — « Je sais ton âme par cœur, lui écrivait Mgr Gay. Ce n'est qu'en Dieu qu'elle peut se reposer, se dilater et fleurir. »

De Rome, de la villa Médicis (13 décembre 1868) : — « Je t'écris, mande Gounod, ... les yeux sur Saint-Pierre et, j'espère, le cœur dedans. »

Quelques jours plus tard (2 janvier 1869) : — « Ce matin, à huit heures, j'étais à Sainte-Cécile avec mon ami (l'abbé Gay) qui a dit la messe (et à qui je l'ai servie) sur l'autel derrière lequel repose le corps de la sainte. »

Ce service de la messe fut toujours, de tous les exercices de piété, l'un de ceux que préféra Gounod. On raconte qu'une autre fois, un jour de Toussaint, assistant à l'autel un religieux de ses amis, après l'Evangile (l'Evangile des Béatitudes), il lui dit tout bas, mais avec enthousiasme : — « Si nous recommencions ! C'est tellement beau ! »

C'est à Rome, en 1869, qu'il conçoit l'idée et commence l'exécution de son oratorio de *Rédemption* et de son opéra de *Polyeucte :* — « Je me suis reconnu ici ces vieilles racines romaines qui ont tant saigné quand j'ai quitté l'Académie pour la première fois. »

De Rome encore, à ses amis Ségur (16 nov. 1869) : — « Je recommande à vos prières non seulement la vie de mon âme et de mon cœur, mais particulièrement aussi, en ce moment, celle de mon esprit et de mon intelligence. Je vous fais responsables de mes lumières. » — Un mois plus tard, aux mêmes : — « Il faut que je vous dise que mon tableau du Baptême (dans *Polyeucte)* est fini, revu, repassé, et qu'*il me semble* que maintenant tout tient bien. Ainsi soit-il... Je crois bien que je bénéficie de vos incessantes prières *à tous*... Quel concile et quelle arche que les êtres qu'on aime et qui vous aiment ! »

[1] Veuillot, qui le connut et qui l'aima, aurait pu lui faire application de ces lignes qu'il écrivit de deux autres grands artistes :

« La foi catholique, dit Veuillot, a donné au monde Mozart, comme elle lui avait donné Raphaël. Tous deux sont ses enfants, ses élèves, ses inspirés ; ni l'un ni l'autre n'a jamais perdu le caractère chrétien. Ce ne sont pas des saints, si l'on veut ; ce sont, si l'on veut, des pécheurs ; ils ont porté la vie, ils en ont éprouvé les tentations, ils en ont subi les chutes. Mais leur esprit, leur âme, leur vie même, tout est resté chrétien, et ils sont morts chrétiens comme ils avaient vécu, les yeux tournés vers le ciel, l'intelligence pleine de ses clartés. »

Mais voici peut-être « le plus sacré de ses chants, » dit M. Bellaigue : c'est un hymne de pénitence et d'actions de grâces. Il l'écrivit le 18 octobre 1874, au lendemain de son trop fameux séjour en Angleterre, après ce qu'il a nommé lui-même son « passage de la Mer Rouge, » où, comme on a dit encore, après la rupture de la « chaîne anglaise » :

Dieu est prodigieux ! Rien ne saurait vous décrire ce qui se passe en moi. Etre ce que Dieu me fait, voir ce qu'il me montre, entendre ce qu'il me dit, pénétrer *les choses incertaines et cachées de sa sagesse*, être introduit dans ses desseins inscrutables, comme je le suis à cette heure ; — après cinquante-six ans d'une existence qui présente un des exemples les plus éclatants, les plus irrécusables, je dirai les plus populaires, de la faiblesse et de l'irrésolution, faire tout à coup, au plus intime de soi-même, l'expérience de la force tranquille et de la paix invincible, c'est manifestement être le sujet d'un miracle.

Je vous en envoie de suite la bonne et chère nouvelle, afin que vous glorifiiez Dieu, vous qui m'avez tant obtenu de cette grâce insigne par vos ferventes prières.

Vous direz avec moi le *Magnificat*... pour remercier Celui qui « a fait en moi de grandes choses. » Je n'ai pas besoin de vous en dire plus *long*. Il me suffit de vous mener *haut*, pour vous procurer les joies que vous méritez et que je veux vous donner parce que ce sont celles des saints.

Le démon que vous savez est aux abois. Mais *elle* est encore de ce monde ; donc un miracle peut encore la sauver. Priez pour elle qui me persécute. Ah ! que je surabonde de joie en Jésus au milieu de mes tribulations !

A vous. Ch. Gounod.

Et toutes les lettres de cet automne de 1874, sur un ton plus ou moins lyrique, ne sont que des hymnes de reconnaissance, des actes de foi, d'espérance et d'amour. Gounod travaille alors dans la paix, dans la joie et dans la lumière :

Tu n'as aucune idée de tout ce que j'ai appris et compris depuis trois mois... de ce que m'ont *(sic)* appris et donné de vérité l'expiation de ces trois à jamais inqualifiables années (les trois années de Londres)...

Je travaille à retrouver de belles choses que je ne veux pas perdre tandis que ma mémoire les possède encore. J'espère que le secours d'en haut me rendra la meilleure part de ce qu'auront voulu perdre les trames d'en bas (allusion à *Polyeucte*, retenu comme otage en Angleterre, et que Gounod récrivait alors par cœur, et tout entier).

Et, apôtre comme toujours, comme déjà lors de sa première conversion à Rome en 1840, il songe à son pays, au radicalisme menaçant. Il a écrit là-dessus des pages pénétrantes. Nous en citerons cette admirable lettre, qu'il a datée du 25 janvier 1876, « fête de la Conversion de S. Paul, » qu'il adressait à Victor Hugo mais dont on ne sait au juste si elle a été envoyée :

Monsieur et illustre compatriote,

Je ne suis pas grand'chose et vous êtes une gloire. De plus, vous êtes l'organe puissant d'un grand parti politique, dont la prédominance serait la ruine de l'ordre social.

La loi de la vie, c'est l'équilibre.

Vous voulez que le troupeau devienne le berger. Vous voulez que la somme des aveugles égale la lumière. Vous voulez qu'il n'y ait plus de maîtres, afin qu'il n'y ait plus de sujets. Nous ne le voulons pas.

Nous ne voulons pas avoir *des maîtres*, mais *un maître*, selon qu'il est écrit : « Ne vous appelez pas maîtres les uns les autres, car vous n'avez qu'un maître, qui est le Christ ; » nous ne voulons pas être « comme des brebis errantes, » mais « un seul troupeau n'ayant qu'un seul pasteur. »

Nous ne voulons pas être « des aveugles conduits par des aveugles. »

La souveraineté (je n'ai pas dit la royauté) est de droit divin. Le souverain seul est véritablement Roi ; ces deux attributions n'en font qu'une. Il n'y a, ici-bas, qu'un souverain qui puisse exhiber ses titres de souveraineté : c'est celui qui les tient d'en haut et à qui chacun de nous peut dire, comme le Christ à Pilate : « Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi s'il ne vous eût été donné d'en haut. » Car l'homme n'a pas le droit de commander à l'homme.

Vous n'êtes qu'une moitié de la liberté ; vous êtes la liberté décapitée.

Vous n'êtes qu'un des deux *sexes* de la vérité. La vérité totale, c'est l'incarnation du droit divin dans le droit humain.

Nous serons communards le jour où les communards seront papistes. — Un catholique.

Quelques années plus tard, en 1883, à propos de certains « faits de grève, » il écrivait ces lignes divinatoires :

Ces soi-disant travailleurs sans travail et sans pain ont pillé de pauvres vrais travailleurs. Ils ont brisé des vitres et fait sauter des portes. Ah ! voilà le commencement ! C'est la conséquence forcée de tout ce qu'on a enlevé de *Vérité* à tous ces gens-là pendant ce siècle. Et nous ne sommes pas au bout !

Il avait toujours été assoiffé de vérité divine. Parmi ses manuscrits, nombreux sont les essais religieux : *Méditations sur la prière ;* notes sur l'*Histoire comparée des religions*, sur *la Foi et la Raison*, sur l'*Hostilité envers l'enseignement de l'Eglise ;* une élégante traduction de *Dix Sermons du pape saint Léon sur la Fête de Noël ;* etc.

Il a adressé à sa fille une série de lettres véritablement « spirituelles » et théologiques ; l'une d'entre elles est un exposé, aussi clair que fort, du dogme de l'infaillibilité pontificale : — « Puissé-je, écrivait-il au début de cette correspondance, puissé-je te procurer ainsi un peu de tout le vrai et de tout le bien dont le désir est l'âme et, en quelque sorte, la respiration de ma vie ! »

Pour un de ses petits-fils, il écrit, en 1890, trois ans avant de mourir, une sorte de catéchisme, un *Résumé de la doctrine catholique*, avec cette double épigraphe : « Une seule chose est nécessaire, » et : « Je n'ai pas jugé que je dusse savoir parmi vous autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. » Et la dédicace finit par ce touchant adieu :

C'est donc au nom de ta jeunesse et sur le seuil des dangers et des épreuves qui t'attendent, que je mets entre tes mains ce testament de ma tendre sollicitude pour une vie dont je ne serai plus le témoin, mais dont je voudrais être le soutien toujours présent, quoique invisible. Je prie Dieu de m'en accorder la

grâce, comme le meilleur prolongement de mon amour pour toi.
Ton vieux grand-père.
CH. GOUNOD.

Les œuvres de ces vingt dernières années de Gounod, *Polyeucte* (1878) [1], *Jésus sur le lac de Tibériade* (1877), *Rédemption* (1882), *Mors et Vita* (1885), Hymne à saint Augustin (1885), *La Communion des Saints* (1889), etc., sont imprégnées du plus pur et du plus profond sentiment chrétien. Il y met toute son âme :

Rédemption avance, écrit-il à Mgr de Ségur... Tout le *Calvaire* est terminé. Je nage dans les saintes femmes. C'est délicieux !

Puis, *Mors et Vita :*

On me demandera peut-être pourquoi j'ai placé, dans le titre, la mort avant la vie : c'est que si, dans l'ordre du temps, la vie précède la mort; dans l'ordre éternel, c'est la mort qui précède la vie. La mort n'est que la fin d'un « mourir » continuel ; mais elle est le premier instant et comme la naissance de ce qui ne meurt plus.

Plus tard encore :

Je me ramasse de mon mieux devant la dernière heure...
... Je n'ai pas grand'chose à te dire de ma personne musicale. Je ne sais si elle est morte, ou seulement ensevelie... S'il plaît à Dieu que je ne fasse plus rien, je tâcherai de me résigner, comme ma pauvre mère, qui, malgré son grand courage, me disait, avec un si profond accent de tristesse : « Mon Charles, je ne suis plus utile. » On peut cependant l'être encore, en souffrant patiemment...
(Et, un jour qu'il avait beaucoup souffert) : Tout cela est bon à mettre sur la patène des offrandes, afin que tout cela ne soit pas perdu.

Et ce cri d'âme chrétienne, que l'on a retrouvé parmi ses inédits :

« L'homme a coûté Dieu. Et Dieu ne coûterait rien à l'homme ! »

[1] *Polyeucte,* opéra plus qu'inégal, dit M. Bellaigue, qui y célèbre cependant un chef-d'œuvre de pathétique religieux, à savoir, la lecture de l'Evangile que fait à Pauline Polyeucte prisonnier et près de mourir :
« Pauline a supplié Polyeucte en vain. Pour seule réponse, il ouvre l'Evangile et lit. Il lit d'abord la Nativité, la Venue et l'Adoration des Rois. Aux sons d'un aimable Noël, les récits de la crèche se déroulent. Imperturbable, insensible en apparence, Polyeucte poursuit la pieuse psalmodie, qu'un frêle hautbois accompagne. — Et déjà, ce que n'avaient pu faire encore les trois premiers actes de l'opéra pagano-chrétien : je veux dire, poser l'antithèse historique et morale qui partage et résume le sujet, voici qu'une humble ritournelle l'accomplit, — et c'est assez pour que s'écroule l'ancien monde et Rome, du souffle d'un pipeau de berger. Contre ce souffle grandissant, en vain se débat, se raidit la fière patricienne. A chacun de ses doutes et de ses mépris répond une plus ferme, une plus fière assurance. L'histoire de la croix succède à celle de l'étable. — *Puis,* reprend la voix invincible, *quand ils l'eurent condamné. Au Golgotha Jésus fut emmené.* — Personne, ayant lu cette page, ne saurait plus refuser à Gounod la dignité, voire la sublimité du sentiment et du style religieux. La voix monte lentement, et, de sa lenteur même, son intensité ne fait que s'accroître. L'orchestre cependant se fait obscur et le rythme chancelant. Des triolets désemparés y roulent à travers les ténèbres de la neuvième heure. Mais la voix s'élève, s'élève toujours. Enfin, sur les dernières paroles, qu'elle jette comme un cri : *Et les cieux mêmes ont pleuré !* le souffle et les notes lui manquant à la fois, elle touche au faîte, en retombe et se brise. »

IV. — On n'aura jamais à accoler cette épithète de « religieux » à l'illustre musicien mort l'an dernier, Massenet, encore qu'il ait volontiers abordé les thèmes religieux, mais pour les profaner étrangement, pour faire cabotiner les Saints et chanter les Bienheureuses comme de petites femmes : le tout d'ailleurs sans malice peut-être et inconsciemment, car on ne dit pas que ce fut un méchant homme ni qu'il se soit jamais formulé à lui-même une intention impie.

Au surplus, quelle épithète accolera-t-on à son nom ? et que restera-t-il de lui ? On a dit qu'il était, depuis un quart de siècle, le musicien le plus populaire de France. Peut-être. Ce fut en tous cas d'une popularité malsaine, qui lui vint surtout des femmes, et quelles femmes ! C'est une musique de « petites femmes. » C'est la musique la moins classique qui se puisse imaginer, la plus dépourvue des qualités classiques de retenue et de maîtrise de soi, une musique qui accorde, dit M. Bellaigue, « presque tout à la sensibilité, presque rien à l'entendement. » Gounod, au plus fort de la composition de *Mors et Vita,* écrivait à Mgr Gay (16 sept. 1884) qu'il en espérait « du bien pour le Bien. » Voilà une pensée où Massenet n'eût rien entendu : on ne voit pas qu'il ait jamais songé à autre chose qu'à s'amuser et à amuser [1]. — « La musique est esprit et elle est âme, » disait Beethoven. Chez Massenet, elle est âme seulement, et quelle pauvre petite âme païenne, légère, frivole, l'*animula, vagula, blandula,* que saluait le César près de mourir ! C'est peut-être la musique, — non pas la plus passionnnée (le mot est encore trop beau et n'irait pas sans quelque grandeur tragique où n'a jamais atteint Massenet), — mais la plus sensuelle, la plus vulgairement et la plus inconsciemment sensuelle que nous ayons. C'est là un caractère que M. Bellaigue signale et flétrit justement dans cette musique :

Dernièrement, écrit-il, sous la plume, sévère aux poètes romantiques, d'un écrivain distingué, nous rencontrions ces mots : « Les notes dangereuses d'un langoureux amour. » La musique de Massenet a donné, répété, prolongé ces notes-là, comme aucune autre musique peut-être n'avait su, n'avait osé le faire encore. —

[1] Voir articles de M. Bellaigue (justement sévère) dans *Revue des Deux Mondes* du 15 oct. 1912, et de M. Xavier Leroux (superficiel et mondain) dans *Revue de Paris* du 1er octobre. — Né à Montaud (Loire) le 12 mai 1842, fils d'un maître de forge qui vient bientôt s'installer à Paris. On lui fait une enfance très douce. Dès l'âge de six ans, il inscrit chaque soir les événements de la journée, habitude qu'il gardera toute sa vie. A six ans également, sa mère l'oriente vers la musique ; à neuf ans, il se présente au Conservatoire ; à dix-sept ans, premier prix de piano ; à vingt ans, grand prix de Rome. Séjour à la Villa Médicis : deux ans. De retour à Paris, il se fait peu à peu connaître, grâce au patronage d'Ambroise Thomas ; épouse en 1866 Mlle de Sainte-Marie, une élève de Liszt, qu'il a connue à Rome et qui jusqu'au dernier jour le gâtera de toutes les tendresses ; aborde le théâtre, et, après quelques essais suivis de quelques succès à l'Odéon et ailleurs, se fait admettre à l'Opéra en 1877 avec son *Roi de Lahore,* et trouve la gloire définitive avec sa scandaleuse *Hérodiade* (à la Monnaie de Bruxelles), en 1881. — Sa mort l'an dernier fut subite.

« L'amour physique, a dit quelqu'un, est extrêmement joli, mais il est extrêmement difficile d'en parler. » Il paraît que le chanter est plus facile. Massenet du moins, sans effort et rien qu'en suivant sa pente, y a fameusement réussi. Quand on se rappelle *Esclarmonde*, on ajouterait même « furieusement. » Il y avait là tout un acte, renforcé d'un entr'acte, où la musique arrivait au plus haut degré (si ce n'est plus haut) de l'imitation, de la description et de la suggestion. L'orchestre ici, oui, même l'orchestre « dans les sons, brava l'honnêteté. » De luxuriante, l'instrumentation de Massenet, ce jour-là, devint luxurieuse, et la fleur de sensibilité que le musicien avait cultivée jusqu'alors s'épanouit enfin, comme fait, dit-on, la fleur de l'aloès, avec un fracas de tonnerre.

Déchaînée ici, retenue ailleurs, mais presque partout présente, il est peu de sentiments où cette sensualité ne se mêle. Il s'en faut qu'elle ait toujours respecté dans l'œuvre de Massenet le sentiment religieux lui-même ; d'où les plus regrettables, les plus fâcheuses équivoques... Quel manque de goût, et quel manquement aux convenances, que de rapprocher, dans une espèce de *Noël* ambigu, deux nativités qui n'ont rien de commun ! Encore ne s'agit-il ici que d'un *lied*, ou d'une « mélodie » ! Mais on sait que l'opéra d'*Hérodiade* a pour « argument » une bien autre, et plus déplaisante, et plus choquante rencontre (déclaration de Salomé à Jean-Baptiste : *Ce que je veux, ô Jean ! te dire que je t'aime)*. Des *Salomé* et des « salomeries » qui depuis lors nous furent offertes, l'*Hérodiade* de Massenet porte un peu la responsabilité. La faute en est, direz-vous, aux librettistes. La première faute, oui. Mais le musicien a commis la seconde, et non la moindre, en ajoutant à ces troubles imaginations le charme non moins pernicieux d'une musique plus profane encore [1]...

Sans doute, à côté du troublant Massenet, il y a celui qu'on appelle le Massenet des familles, des demoiselles. Même celui là ne vaut rien : ses innocences, — insectes et roses, anges et bébés, petits ruisseaux et petits oiseaux, petites sœurs et petites cousines, — ne sont que petitesse, mièvrerie, mignardise. Gounod, dédiant à Léon XIII son oratorio de *Mors et Vita*, exprimait le vœu que, dans les autres comme en lui-même, sa musique augmentât la vie, — *ad incrementum vitæ*. Voilà un fruit qu'on ne cueillera jamais de la musique de Massenet, même en ses jours d'innocence : si elle ne nous souille pas l'âme, elle ne peut, en tous cas, que l'alanguir, la bercer de molles caresses. Rien ne manque à cette musique pour nous charmer et nous séduire ; elle n'a rien de ce qui fortifie et élève. — « *Je ne suis que faiblesse et que fragilité*, » chante Manon dans l'opéra-comique qui porte ce nom : jamais paroles ne furent mieux faites pour être mises en musique par Massenet.

V. — La dépopulation, qui est aujourd'hui le grand problème national français, sera quelque jour le grand problème de l'univers civilisé.

C'est ce qui ressort d'un article de M. Landry (député), publié dans *Revue Bleue* du 15 mars. Ce n'est pas seulement en France, c'est dans tous les pays anglo-saxons, germaniques, scandinaves, que le phénomène s'accentue.

En Allemagne, par exemple, pour 1.000 habitants, 39,2 naissances dans la période 1876 1880 ; 35,7 en 1901 ; 33,1 en 1906 ; 32 en 1908 ; 31 en 1909 ; 29,8 en 1910.

C'est surtout dans les grandes villes que le taux de la natalité baisse formidablement.

C'est ainsi que, entre 1880 et 1909, il est descendu, pour Berlin, de 38,7 à 23,1 ; pour Hambourg, de 37,8 à 25,1 ; pour Vienne, de 39,1 à 23,7 ; pour Varsovie, de 38,3 à 30,2 ; pour Turin, de 30,1 à 19,8 ; pour Londres, de 34,8 à 25 ; pour Anvers, de 38,2 à 20,7 ; pour Bruxelles, de 34,2 à 16,9.

Une feuille allemande, la *Tägliche Rundschau*, faisait, à la même date, des constatations analogues pour les grandes villes allemandes spécialement : pour Munich, entre 1902 et 1912, baisse de 35,1 à 21,9 ; pour Leipzig, de 31,5 à 22,1 ; pour Dresde, de 31,5 à 20,3 ; pour Mannheim, de 42,6 à 28,7 ; pour Stettin, de 35,3 à 22,7 ; pour Nüremberg, de 38,7 à 25,5.

Et plus les villes sont riches, plus la baisse est rapide. C'est ainsi que le record est détenu par Schöneberg (faubourg de Berlin), 13,7 ; — 13,9 à Wilmersdorf, autre faubourg berlinois ; 16,8 à Wiesbaden ; 18,3 à Charlottenburg.

Quel avenir cela réserve-t-il à l'Europe ? C'est bien par la dépopulation, par la dépopulation tout au moins des classes dirigeantes, que les grandes civilisations anciennes semblent avoir péri. Pour la civilisation gréco-romaine tout au moins, la chose est certaine : la Grèce s'est dépeuplée ; l'Italie aussi ; Rome, faute de Romains, a dû se laisser envahir progressivement par des hommes de toutes provenances, Germains, Orientaux, etc... Alors, qu'adviendra-t-il de notre culture européenne ?

VI. — Ce qu'on peut voir à la guerre... Ségur nous avait déjà parlé de scènes plus ou moins

[1] Même le critique d'un journal aussi laïque qu'est le *Temps* (15 août), M. P. Lalo, a relevé, au lendemain de la mort du compositeur, ce caractère sensuel de son œuvre :

« L'opéra, le grand opéra, l'opéra héroïque n'était point son affaire... Les sentiments violents et puissants, la passion ardente, la douleur profonde, le désespoir, l'héroïsme, la grandeur enfin, sous quelque forme qu'elle se manifeste, n'ont aucune affinité avec le tempérament et l'art de Massenet... Si parfois il arrive à donner l'illusion de la grandeur et de la force, le plus souvent il ne fait que remplacer la grandeur par l'emphase et la force par le bruit. Le royaume qui lui appartient, c'est celui des sentiments plus modérés ; c'est surtout celui de l'amour, non pas de l'amour passionné qui dévore et qui brûle, mais de l'amour à la fois sensuel et sentimental, mêlé de tendresse et de volupté, qui caresse et enivre. A cette sorte particulière d'amour, il a donné une expression personnelle et originale ; il a créé une musique de la sensualité amoureuse ; et comme cette sensualité-là, qui ne s'élève pas très haut, ne trouve sa place qu'en des œuvres de demi-caractère, c'est dans ses opéras-comiques qu'il faut chercher le vrai Massenet ; c'est là qu'il est véritablement lui-même, et qu'il est tout lui-même. » — Dans *Werther* et *Manon* surtout. Et encore, dans *Werther*, les scènes de romantisme passionné qu'il a dû traduire de l'ouvrage allemand n'étaient point du tout son fait : « Il n'a animé sa musique que d'une passion factice ; lorsqu'il a prétendu à la douleur et à la puissance, il n'a atteint qu'à une enflure mélodramatique. »

Et M. P. Lalo conclut :

« Il a voulu plaire, éperdument, à toute heure, par tous les moyens... Son inquiet désir a été exaucé : *cantavit et placuit*... Il a chanté et il a plu. Plaira-t-il toujours ? »

nombreuses d'anthropophagie qui se sont produites dans la Grande Armée, aux dernières périodes de la Retraite de Russie... Gourgaud et Marbot s'étaient ingéniés, depuis, à démentir cette assertion, qui était cependant d'un témoin. Mais voici qu'un Allemand, Paul Holzhausen, dans une Histoire de la Grande Armée *(Die Deutschen in Russland 1812,* in-8, Berlin 1912 ; cf. Wyzewa, dans *Revue des Deux Mondes,* 15 mars 1913), nous apporte de nouveaux témoignages, qui confirment le dire de Ségur. Et, suivant la judicieuse remarque de M. Holzhausen, un officier d'état-major comme Gourgaud ne pouvait guère être aussi bien renseigné sur ce point qu'un modeste sergent Bourgogne, ni surtout que la demi-douzaine de sous-officiers ou de « traînards » allemands qui s'accordent pour nous attester qu'ils ont vu manger de la chair humaine, ou même qu'ils en ont mangé pour leur propre compte. De même, un officier bavarois, d'une loyauté incontestable, raconte que des soldats de son entourage « rôtissaient au feu des cœurs extraits de cadavres humains ». A quoi le lieutenant Furtenbach ajoute : — « Que cela soit vrai, je puis le garantir, et je frémis encore d'effroi au souvenir de cet odieux spectacle ! »

Et tout ce monde-là cependant restait fidèle au culte de Napoléon ; toute cette armée, faite de races si diverses, était, quoi qu'on ait essayé d'en dire, d'une parfaite homogénéité, et M. Holzhausen en accumule des témoignages saisissants, émanés de plumes prussiennes. Ils ont assisté avec une totale indifférence à l'incendie de Moscou ; ils n'ont pas soupçonné un instant que cet accident dût gêner Napoléon. Mais cette belle unité n'a duré que tant que Napoléon est resté à la tête de l'armée : le jour où Napoléon s'est évadé pour rentrer précipitamment et seul à Paris (18 décembre 1812) [1], c'en est fait irrémédiablement de toute fraternité d'armes : — « C'est, dit M. de Wyzewa, c'est comme si, soudain, Allemands et Français se fussent éveillés d'un beau rêve, où ils avaient vécu jusque-là en se tenant par la main, tandis qu'à présent leurs compagnons de la veille leur apparaissaient de malfaisants et dangereux ennemis, plus assoiffés de leur sang que les sauvages Cosaques qui ne se lassaient pas de les attaquer. »

Et encore, chez ceux qui n'ont pas assisté aux horreurs de la Retraite, l'enthousiasme et la fidélité persistent. Croirait-on que, le 15 août *1813,* des centaines de prisonniers allemands, déportés dans les provinces orientales de l'Empire Russe, se sont unis de plein cœur à leurs compagnons français pour fêter l'anniversaire de ce Napoléon contre qui l'Allemagne est soulevée depuis six mois ? — « Dans notre prison de Tchernigof, raconte le sous-officier bavarois Joseph Schrafel, nous avons acclamé bruyamment le grand chef d'armée ; et peu s'en faut même que notre accès d'enthousiasme ne nous ait coûté cher ! »

VII. — Le 28 septembre 1840, la Cour des Pairs tenait sa première audience pour juger le prince Louis-Napoléon arrêté à Boulogne le mois précédent.

Le 19 septembre, la Cour de Tulle avait condamné Mme Lafarge aux travaux forcés à perpétuité.

Louis-Napoléon était un conspirateur, et voulait tout simplement renverser la monarchie établie pour s'installer à son lieu et place ; et, ce qui aggrave son cas, c'est que c'était un récidif (déjà quatre ans auparavant, en 1836, il avait fait la même tentative à Strasbourg ; et Louis-Philippe, sans le traduire en jugement, s'était contenté de le faire embarquer pour l'Amérique).

Le cas de Mme Lafarge était, au contraire, un simple fait-divers : une jeune femme accusée d'avoir empoisonné un mari en qui elle n'a pas trouvé l'idéal rêvé.

Or, l'opinion publique ne s'est pas occupée, alors, du procès Louis-Napoléon : — « On a traité l'affaire comme une escapade de jeune homme ; on ne parle que de l'affaire Lafarge, » note le maréchal de Castellane dans son journal sous la date du 7 octobre (au lendemain de la condamnation du prince à un emprisonnement perpétuel), — tandis qu'elle s'est prise, pour la cause de Mme Lafarge, d'une passion inimaginable, — et d'une passion toujours prête à se raviver : témoin le bruit fait cette année autour de cette histoire, à laquelle presque toutes nos Revues, grandes ou petites, ont cru devoir consacrer quelque article, petit ou grand, le plus souvent long.

Nous n'avons pas du tout l'intention de dire ici quoi que ce soit du fond même du débat. Le plus vulgaire snobisme suffit à donner l'explication du phénomène.

Cependant il paraît qu'il y aurait eu, dans cette passion du public, autre chose que du snobisme. Mme Lafarge aurait été la petite-nièce du roi Louis-Philippe : ainsi s'expliquerait, d'une part, la faveur dont la Cour témoignait pour l'accusée, et, d'autre part, l'acharnement que déployait contre elle le noble faubourg, le faubourg Saint-Germain, toujours prompt à saisir l'occasion de jeter du discrédit sur la branche usurpatrice.

[1] Voir, dans la nouvelle édition des *Mémoires* de la comtesse Potocka (Paris, Plon, in-8 écu de XXXII-424 p., 3 f. 50), le récit du passage de l'empereur à Varsovie. Napoléon, fuyard, arrive à Varsovie le soir du 10 décembre, incognito ; il fait mander le comte Potocki, homme très positif et qui à ce moment se rendait parfaitement compte de la situation désespérée de l'empereur : en deux heures, Potocki était tout retourné. La comtesse sa belle-fille nous raconte cela comme un trait frappant de la « fascination » que Napoléon exerçait sur tous ceux qui l'écoutaient.

Napoléon lui-même, à cette date lugubre, continuait à croire si fermement à sa bonne étoile, que, le croirait-on, à quelques lieues de Varsovie, il voulut se détourner de sa route pour aller voir Mme Walewska (de qui il avait eu une fille) : il fallut toute l'énergie de Caulaincourt pour le dissuader de cette fantaisie d'amoureux et lui en représenter toute « l'inconvenance » en pareil moment, « au moment où il venait d'abandonner son armée en déroute. » (Potocka, p. 335-336).

Cette dame Lafarge était d'origine assez mystérieuse. Elle était née Marie Cappelle, en 1816, fille d'un officier d'artillerie, et petite-fille d'une dame Collard qui, avant son mariage, n'avait (voici le mystère) pas d'autre nom que celui d'Hermine... Cette Hermine était élève de Mme de Genlis : de là à supposer qu'elle était sa fille et la fille du duc d'Orléans (père du roi Louis-Philippe), il n'y avait qu'un pas. Et ce pas n'était pas pour arrêter un instant la malignité politique. — « C'est à cette filiation qu'on attribue l'intérêt très vif qu'on prend aux Tuileries pour Mme Lafarge, » note la duchesse de Dino dans sa *Chronique* récemment publiée.

Seulement cette prétendue filiation n'était qu'un bruit. — On ne savait même pas, de façon sûre, si Mme de Genlis avait été maîtresse du duc d'Orléans ; on le conjecturait ; mais la chose n'a été établie que par le tout récent livre de Jean Harmand (d'après les lettres mêmes des deux coupables) [1]. — Quant à la filiation de cette Hermine, ce qui vient de lui rendre quelque crédit, c'est la publication, cette année, des lettres que Mme Lafarge écrivit de prison (en 1846-1849) à son directeur de conscience (publiées dans *Mercure de France*, 1er et 16 février, 1er et 16 mars 1913) : la dame y affirme carrément, et à deux reprises, que cette Hermine était la fille de Mme de Genlis et du duc, et elle ajoute : — « Ceci, mon frère, est pour vous seul, votre cher titre m'obligeait à vous dire ce que j'appelle nos hontes de famille. » Il est vrai qu'elle a dit le contraire dans ses *Mémoires*... A qui faut-il croire? à la dame des *Mémoires*, ou à la dame des Lettres au directeur ?

Voir là-dessus une longue discussion de M. Am. Britsch (*Correspondant* du 10 avril, p. 127-161), qui établit que cette Hermine n'était nullement la fille de Mme de Genlis ni du duc d'Orléans. Par conséquent, Mme Lafarge s'est trompée, ou a voulu tromper : — « Ses souvenirs s'étaient-ils déformés dans l'exaltation de la solitude et, comme Paméla dans la gêne, en était-elle venue, prisonnière aux abois, à adopter une fable qui encourageait singulièrement l'abbé intercesseur ? »

Il est douteux que l'abbé se soit senti encouragé par cette « révélation » de sa confidente ; ou bien, s'il a cru que son intercession en dût recevoir quelque poids, c'est qu'il ne se rendait guère compte des situations. Si Louis-Philippe est resté sourd aux prières et aux suppliques, malgré les obscurités angoissantes dont cette affaire n'a cessé de rester enveloppée, si Louis-Philippe s'est montré si inflexible, il est très probable que la crainte de confirmer les caquets n'y fut pas pour rien. — Mme Lafarge sera graciée par le prince-président en 1852.

Ces lettres qu'on vient de publier n'ont rien de ce qu'on appelle en honnête français « lettres à un directeur. » C'est de la pose, et de la plus vulgaire. Après cela, cette femme était peut-être assez détraquée pour n'avoir pas conscience qu'elle posait. Peut-être s'imaginait-elle que c'est sur ce ton-là qu'on parle à un prêtre. Il y a beaucoup de gens sans doute qui posent. Mais d'autres au moins ont la pose spirituelle, ou divertissante : Mme Lafarge jamais. Je ne me souviens pas d'avoir fait une lecture aussi plate [1].

VIII. — M. Alfred Croiset, doyen de la Faculté des Lettres de Paris, a dit son mot sur la réforme de la *Prononciation du latin (Revue Bleue,* 22 mars ; cf. simili-réponse de M. Waltz dans no du 17 mai), puisque la question est à l'ordre du jour dans l'Université aussi et que la querelle y a pris un ton d'âpreté insolite. M. Croiset n'est pas du tout sympathique aux projets de réforme radicale de quelques-uns de ses collègues.

On prétend donc retrouver, par de savantes inductions historiques et phonétiques, la vraie prononciation antique du latin... : mais laquelle? Les Anciens n'ont pas toujours prononcé le latin de la même manière : Plaute ne le prononçait pas comme Virgile, ni Virgile comme Claudien. Si l'on s'arrête à la prononciation des grands classiques, ceux du siècle d'Auguste, la liaison avec les langues romanes n'apparaîtra guère, car celles-ci sont nées du bas-latin. Si l'on veut prononcer comme les Gallo-Romains du ve siècle, alors ce n'est plus Virgile ni Cicéron... Premier embarras donc : embarras du choix.

Eût-on fait son choix de telle ou telle prononciation, — de la prononciation classique, je sup-

[1] Voir *Ami* 1913, p. 523-524.

[1] Si l'on veut un spécimen, voici, au hasard, le début de la 1re des lettres du IVe et dernier fascicule du *Mercure* où elles ont paru :

« Enfin, mon frère, c'est vous ! Il y a dans ce mot tout mon cœur, il n'y a pas un reproche. J'ai trouvé votre silence bien long, je l'ai trouvé triste comme la vie. Ah ! la terre... c'est l'exil, le chemin, l'épreuve, le champ de bataille ; ce ne peut être le but, on y souffre trop ! Ce qui s'y passe n'a que rarement un sens. Les amitiés s'y nouent, à l'heure où le sort sépare ; on ne sait pas marcher, quand on a la force de la jeunesse ; on ne peut plus monter, quand on a l'expérience de l'âge mûr. Les parentés du sang participent du néant de la chair. Les parentés de l'âme, si saintes, si splendides, si belles, ne se rencontrent jamais dans les lieux de nos haltes. Rien de complet, rien de durable ici-bas ; des désirs infinis, des facultés bornées, le dégoût de l'heure passée ; une attraction fébrile, douloureuse, inquiète, attachée comme un charme fatal à l'heure de l'avenir : telle est la vie. Les événements la diversifient, c'est le cadre qui change ; la destinée humaine, c'est-à-dire ses fins, sa raison d'être, les causes de la vie, ne changent pas... Exister, c'est l'action de l'Etre. J'ai bien besoin de me reposer, mon frère, et de me retrouver enfin une âme sans corps. J'étouffe ici... Mon frère, ne restez pas si longtemps sans m'écrire. Vos lettres si saintes et si douces, vos pensées qui planent dans des régions éthérées, votre existence solitaire et tristement radieuse, comme celle du cygne voyageur qui traverse l'espace sans jamais toucher terre un seul jour, tout dans votre précieuse amitié me guérit de moi-même, me soulève d'ici-bas et me guide et m'éclaire... »

Etc., etc. Ces lignes interminables que je viens de transcrire, ne représentent pas même la sixième partie de cette lettre no 18... Ah ! si George Sand, la grande ensorceleuse de cette génération-là, eût écrit de ce style, elle n'eût guère fait de victimes !

pose, — comment la rétablir scientifiquement? Les érudits sont loin d'être d'accord; ils ne le seront probablement jamais ; il y a des points sur lesquels la lumière n'est pas près de se faire, la question de l'accent par exemple : nous ne connaissons plus aujourd'hui que l'accent d'intensité, alors que l'harmonie chez les classiques, aussi bien l'harmonie de la période oratoire que l'harmonie du vers, était fondée sur l'accent mélodique et sur la quantité... Comment se prononçaient les finales de mots terminés en *m*, qui s'élidaient devant une voyelle et dont Quintilien nous signale le caractère particulièrement sourd?...

Et, toutes les obscurités fussent-elles scientifiquement dissipées, fussions-nous en possession des règles exactes de la prononciation antique, qu'en ferions-nous? De la théorie à la pratique, en pareille matière, il y a un abîme. Comparez, à l'anglais qu'on entend dans les rues de Londres, l'anglais d'un Français qui a consciencieusement appris ses règles : est-ce la même langue? Et cependant ce Français applique méthodiquement des règles rigoureusement exactes, des règles d'une exactitude où nous ne saurions atteindre quand il s'agit de langues disparues. Notre prononciation latine scientifique n'aboutirait jamais qu'à une « lamentable caricature de la réalité » :

Car il nous manquerait toujours ce que rien ne remplace en pareille matière : l'audition directe, l'imitation de la vie, l'éducation de l'oreille et de la voix. Sans ce contact immédiat avec le réel, tout ce qui fait le caractère profond et la beauté musicale d'une langue est insaisissable. On peut essayer de s'en faire une image idéale, plus ou moins approximative; il est impossible de la reconstituer pratiquement. Il est donc sans intérêt, soit au point de vue scientifique, soit au point de vue de la beauté littéraire, de tenter une restitution condamnée d'avance au plus piteux échec et qui exigerait de très pénibles efforts. A quoi bon tant de peine pour un pareil résultat? Libre à quelques savants de s'y appliquer par curiosité...

En résumé, nous ne pourrons jamais, quoi que nous fassions, entendre sonner à nos oreilles un vers de Virgile ou une phrase de Cicéron dans la pureté authentique de leur musique originelle. Il faut nous y résigner : leur voix s'est tue pour jamais.

Résignation qui ne doit pas trop nous coûter, puisque ce n'est pas seulement au latin et au grec que s'applique cette loi de l'évolution de la prononciation, mais à toutes les langues vivantes. Montaigne ne prononçait pas le français tout à fait comme nous, et nous continuons de le lire avec délices. Qui sait si Bossuet, prononçant devant nous une de ses *Oraisons funèbres*, ne nous paraîtrait pas un peu archaïque?

Quand nous entendons parler des Français séparés, Canadiens ou autres, nous notons souvent, dans le rythme de leur phrase, quelque chose qui nous fait songer à d'anciennes habitudes disparues de chez nous. Shakespeare, très certainement étonnerait fort les Anglais d'aujourd'hui. Mais ces différences, après tout légères, ne nous font pas désirer de revenir à la prononciation du XVIe ou du XVIIe siècle pour mieux sentir la beauté des œuvres. *Nous substituons à l'harmonie authentique qui était en elles celle que nous y mettons.* Or, chose étrange, nous arrivons sans peine à faire de même pour Virgile, pour Cicéron, et même pour Homère et pour Démosthène. Il est incontestable que de beaux vers grecs ou latins, une belle phrase oratoire, ravissent tous les connaisseurs, et que ce n'est pas seulement par les idées qui s'y trouvent exprimées; chacun croit y entendre une musique dont il s'enchante.. Est-ce une pure illusion, une autosuggestion qui n'ait aucune raison d'être? Je ne le pense pas. L'harmonie des mots ne vient peut-être pas seulement des sons matériels qui les constituent : elle vient aussi, pour une large part, du sentiment avec lequel nous les disons, et qui reste le même en face de la même phrase, quelque son que nous donnions à telle voyelle ou à telle consonne. L'idée et le sentiment créent leur rythme et leur mélodie indépendamment des formes grammaticales qui servent à les traduire, et nous plions ces formes aux exigences de notre pensée... Un vers d'Homère qui évoque devant nous les mille bruits des flots sur le rivage fait chanter en nous tous ces murmures, et nous n'entendons les mots qu'à travers la symphonie des choses. Alors, nous adaptons les mots, coûte que coûte, à notre sensation, et nous croyons la retrouver dans les mots. Une phrase de Démosthène et de Cicéron nous emporte par le rythme de ses idées et de ses passions, et il faut bien que les mots s'y accommodent, de quelque manière que nous les prononcions. Or, c'est là, en somme, l'essentiel. L'âme des œuvres littéraires arrive toujours jusqu'à nous si nous savons les comprendre, et nous donnons à cette âme, par contre-coup, le corps qui lui convient...

Donc, on peut comprendre et sentir la beauté d'une œuvre littéraire, même sans être au courant de la prononciation qui fut celle de l'auteur; et, du point de vue strictement pédagogique et esthétique qui est celui d'un doyen de Sorbonne, cela peut paraître suffisant. C'est pourquoi M. Croiset n'est point partisan, ni d'une restitution qui ne saurait être que chimérique, ni même du compromis imaginé par plusieurs (dans l'Université comme dans l'Eglise). Venant à parler du mouvement qui se dessine chez nous en faveur du retour à la prononciation italienne, il note que cette prononciation n'est point la perfection scientifique, puisqu'elle représente une évolution; que, de plus, elle offre le genre de difficultés qui est propre à toutes les langues vivantes, c'est-à-dire d'exiger une éducation de l'oreille et de la voix qui ne peut s'acquérir que par un séjour dans le pays, faute de quoi elle ne peut être qu'approximative ; mais il constate qu'elle a « des côtés séduisants » :

Cette prononciation (italienne) tient compte de l'accent, tel qu'il était du moins au moment de la formation des langues romanes, et elle a conservé à certaines lettres une valeur assez voisine sans doute de leur valeur antique. De plus, elle est encore aujourd'hui *vivante*. Il suffit de passer les Alpes pour l'entendre, et elle n'est pas une construction purement théorique. Si elle était uniformément adoptée, on pourrait se comprendre d'un peuple à l'autre, et ce latin à l'italienne pourrait avoir sa beauté propre, parce qu'il serait vivant.

Voilà les vues d'un homme qui, en même temps que d'un goût exquis, est un de nos plus sûrs érudits. Dans l'ensemble elles sont sages. Sa conclusion est trop négative, puisqu'il penche vers le *statu quo*; mais à son sens, qui est esthétique et

pédagogique, elle peut se soutenir. Aux raisons de cet ordre, d'autres viennent s'ajouter pour nous ; et l'on a vu d'ailleurs qu'il envisage avec sympathie, presque avec « séduction, » notre solution, le retour à la prononciation romaine. Nous avons indiqué brièvement ses principaux arguments, que nos lecteurs peuvent se souvenir d'avoir vu développer ici il y a six mois (*Ami* 1913, p. 58-62). Au surplus, M. Croiset n'a pas traité la question par son côté proprement scientifique et philologique, qui lui est pourtant si familier. Il n'a voulu que rappeler quelques principes de bon sens à une fraction du public qui pouvait s'en laisser imposer par les criailleries pédantesques de gens qui n'ont qu'une compétence très spécialisée et manquent de mesure. Il y a de ces gens dans l'Université; et il y en a aussi chez nous. C'est contre eux que nous avons voulu prémunir nos confrères par notre article du 23 janvier. Nous avons rappelé quelques principes généraux ; nous n'avions pas à écrire un traité scientifique complet, qui eût exigé tout autre chose qu'un article ou même plusieurs articles ; mais il était bon de répondre à certaines objections et de montrer que même les points les plus attaqués de la prononciation romaine se justifient assez, non pas seulement du point de vue liturgique, mais même en linguistique [1].

Pour tenir nos lecteurs au courant de la question, nous rappellerons enfin l'article que M. l'abbé Meunier a fait insérer l'hiver dernier dans un certain nombre de revues ou journaux (la *Revue du Clergé fr.*, l'*Enseignement chrétien*, l'*Univers*, la *Croix*, d'autres encore probablement) et qu'il avait envoyé auparavant à NN. SS. les évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris. Il y développait des considérations qu'il serait long de discuter ici, et ajoutait que ces évêques, réunis à l'archevêché de Paris, le 4 décembre, avaient « *adopté, comme réforme, de faire prononcer dans leurs diocèses respectifs* » :

1° l'*u* latin, partout *ou* et non *u*, même dans les diphtongues *au=aou* et *eu=eou*; 2° *i* semi-voyelle sera prononcé *i* et non *j* ; 3° de faire entendre toute consonne nasale après voyelle : *mentem=mé-ntem*. La prononciation dure du *c*, *g*, *t*, devant toute voyelle, même devant *e* et *i*, a été ajournée. En attendant, on continuera de prononcer ces trois lettres à la française.

Or, à la suite de la publication du document de M. Meunier dans *Revue du Clergé français* du 15 mars, voici ce que Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, a écrit au directeur de ladite *Revue* (lettre insérée dans le n° du 1er avril) :

...J'assistais à la réunion des évêques protecteurs tenue, le 4 décembre, à l'archevêché de Paris. Je vous serais reconnaissant, Monsieur le directeur, de faire savoir à vos lecteurs que les évêques protecteurs n'ont pas pris la décision dont parle M. l'abbé Meunier. Il est vrai que, dans la soirée, M. l'abbé Meunier a causé avec un certain nombre d'évêques, dans le cabinet de Mgr le Recteur, rue de Vaugirard, de la prononciation du latin, et que *plusieurs* lui promirent d'adopter ce qu'il indique dans sa note. Il y a loin de là à une décision prise par l'assemblée des évêques réunis à l'archevêché.

Veuillez agréer...

IX. — Amis lecteurs, vous vous imaginiez peut-être qu'après avoir reçu un démenti comme celui-là, M. Meunier allait se taire? Ah ! vous ne le connaissiez guère ! Il nous avait adressé, à nous aussi, ce même article qui lui attire la dénégation qu'on vient de lire. Il nous reproche aujourd'hui de ne l'avoir pas inséré, et nous en envoie un nouveau... Notre première pensée a été d'abord de jeter ce factum au panier et de laisser à M. Meunier le temps de la réflexion. Mais, après tout, il ne nous déplaît pas de mettre nos lecteurs à même de faire connaissance, sans plus de retard, avec M. Meunier. — Le voici donc présenté par lui-même :

Petit Séminaire de Corbigny, 9 juin 1913.

Monsieur le Directeur,

Un de mes amis me communique un article qui me concerne, paru le 22 mai dernier, dans votre revue *L'Ami du Clergé*, et intitulé, je crois, *De la précision en matière de phonétique, à propos des thèses de M. l'abbé Meunier.*

Le titre seul porte en lui-même beaucoup de fiel et de méchanceté.

L'auteur de cette diatribe de seconde main n'a évidemment pas lu mon ouvrage. Il en est incapable. Ce monsieur se contente de tronquer l'article de la *Revue Critique* et d'en rapporter perfidement les objections, en les accompagnant de réflexions courtes et mordantes. Tel, dans l'arène, un taureau se précipite avec fureur sur le picador, qui brandit devant l'animal une pique avec une étoffe rouge.

Votre collaborateur a voulu venger sur mon ouvrage une vieille rancune.

Vous vous rappelez, en effet, que vous avez fait paraître dans votre Revue du 23 janvier 1913 un très mauvais article sur *La prononciation du latin*. A cette occasion j'ai eu l'honneur de vous adresser moi-même un article sur cette même question, où je vous disais que l'auteur n'était pas au courant de la prononciation normale du latin et qu'il en parlait comme un aveugle des

[1] On sait qu'une circulaire récente (10 mars) du Ministre de l'Instruction publique (M. Steeg), infirmant la circulaire du 30 avril 1910, prescrit, dans les établissements d'enseignement secondaire, le maintien de « la prononciation du latin traditionnelle en France » (ou le retour à cette prononciation, dans les lycées où déjà on l'avait abandonnée à la suite de la circulaire de 1910). La raison donnée par le Conseil supérieur de l'Instruction publique est :

« Qu'en l'état actuel des connaissances philologiques tant sur la prononciation que sur l'accentuation du latin et *en présence des divergences que révèlent les opinions les plus autorisées*, il n'était pas à présumer qu'on pût formuler dès maintenant un ensemble de règles *assez certaines* et assez précises pour qu'elles conduisent à l'emploi d'une méthode uniforme dans l'enseignement secondaire et qu'elles s'imposent comme l'expression de la vérité scientifique. »

La circulaire ministérielle ne vise que l'enseignement secondaire. Dans les Facultés, chaque professeur garde sa liberté et continue à suivre son système : le jour n'est pas proche où les « divergences » dont parle la circulaire auront cessé pour faire place à une « vérité scientifique » établie. Et cette vérité fût-elle établie et incontestée, on voit ce qu'en pense pratiquement M. Croiset. Toute cette archéologie ne saurait nous rendre qu'une caricature des sonorités cicéroniennes. Toute prononciation évolue : et, indépendamment même du point de vue liturgique, c'est sagesse que de se tenir à l'évolution naturelle qu'a subie la prononciation latine dans le pays où le latin n'a jamais cessé d'être une langue vivante, — à Rome.

couleurs. Vous n'avez pas daigné répondre à ma lettre, ni insérer mon article. Mais ce même article a paru depuis dans la Revue de *l'Enseignement Chrétien*, le 1er février 1913. — Il a été reproduit le 15 mars par la *Revue du Clergé* et par beaucoup d'autres périodiques.

Je vous adresse cette nouvelle réponse sous pli recommandé, et j'ai l'honneur de vous prévenir, que si vous la jetez au panier, comme la première [1], je me verrai contraint d'user du droit que me confère la loi en vous obligeant, par ministère d'huissier, d'insérer mon article dans un des plus prochains numéros de votre Revue.

Il me serait facile de répondre directement, et de résoudre par des arguments philologiques les objections rapportées par l'*Ami du Clergé*, je me contenterai de preuves extrinsèques plus à votre portée.

D'abord, il faut bien admettre que mon travail sur le Patois de Chaulgnes n'est pas si mauvais que votre collaborateur l'insinue perfidement, puisqu'il m'a valu, au mois de juin 1912, devant un jury de linguistes très compétents de l'Université de Paris, le titre de Docteur ès-lettres avec mention honorable.

De plus, si vous avez lu les journaux du 11 mai dernier, vous avez appris que, sur le rapport de M. Morel Fratio, l'un des Romanistes de France les plus remarquables, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le prix de linguistique Honoré Chavée à M. l'abbé Meunier, pour ses travaux sur le Patois du Nivernais.

Enfin, la Société de Linguistique de Paris, qui s'y connaît aussi, au moins autant que votre collaborateur, pour juger les ouvrages sur les langues romanes, a demandé au Ministre de l'Instruction publique, pour récompenser mes études de phonétique, les palmes académiques. Elles m'ont été conférées le 16 mai dernier au Congrès des Sociétés Savantes, après les communications que j'y ai faites sur les Parlers du Morvan. Vous pouvez lire un résumé de ces communications dans le *Journal Officiel* du 2 juin, pp. 4748, 4753, et ma nomination d'Officier d'Académie a paru le 17 mai, p. 4231.

Avouez de plus, qu'à notre époque, les pouvoirs publics sont peu portés à récompenser les ouvrages des prêtres, si ces ouvrages ne se recommandent eux-mêmes par leur valeur intrinsèque et scientifique.

Après cela, vous devez convenir, Monsieur le Directeur, que votre Revue, qui s'intitule l'*Ami du Clergé*, porte mal son nom, et a fait une vilaine besogne, en appréciant aussi méchamment mes travaux philologiques.

Agréez, Monsieur, ma considération distinguée.

Jean-Marie Meunier,
De la Société de Linguistique de Paris,
Ancien élève de l'Institut Catholique de Paris
et de l'Ecole pratique des Hautes Etudes,
Docteur ès-lettres de l'Université de Paris,
Chanoine honoraire de Nevers, Officier d'Académie,
Lauréat de l'Institut, Académie des
Inscriptions et Belles-Lettres,
Prix de Linguistique Honoré Chavée,
Directeur du Petit Séminaire, à Corbigny (Nièvre).

En voulez-vous des titres![2]... Relire, dans notre no du 22 mai, p. 446-7, les remarques formulées par la *Revue critique*. Ces remarques, quand elles ont paru dans ladite *Revue*, ont été très désagréables à M. Meunier, et nous le comprenons ; et la reproduction qui en a été faite ici, a achevé de l'exaspérer. Que n'a-t-il adressé d'abord à la *Revue critique* elle-même ses doléances ?... D'ailleurs, que voulez-vous discuter avec un homme qui ne doute de rien et qui écrit intrépidement que la prononciation classique « est bien connue maintenant des philologues » (voir là-dessus les incertitudes avouées par M. Croiset et par le Conseil supérieur de l'Instruction publique) ? ou encore qui prétend que « une des raisons capitales qu'invoquent les partisans de la prononciation romaine, c'est qu'elle est la prononciation du pape, » et qui part de là pour envisager le cas d'un pape non italien, ou d'un pape qui, comme Pie X, dit-il, « ne prononce pas le latin à la romaine, mais à la vénitienne, » et qui demande, anxieux : « Et alors faudra-t-il abandonner de nouveau la prononciation romaine pour prendre celle du nouveau pape élu ? »... Pour qui M. Meunier nous prend-il ? Et si nous avons reproduit les remarques de la *Revue critique*, c'est pour montrer que, même au jugement de ce monde de la critique universitaire dont il est si fier de se réclamer, et en dépit de tout le tapage qu'il mène, M. Meunier n'est pas le dernier cri de la phonétique : et, le fût-il, cela ne lui conférerait nullement le droit de nous imposer ses articles, et bien moins encore le droit de dicter à l'épiscopat un compromis de son cru entre notre prononciation actuelle et la prononciation romaine et de forcer — ou tout au moins de se donner l'air de forcer — la main aux évêques en leur prêtant publiquement une décision qu'ils n'ont pas prise.

X. — C'est de Scutari que nous vient la gentiane, au moins *quoad nomen*. C'est un roi de Scutari qui a découvert la gentiane et lui a laissé son nom. Cela se passait au IIe siècle av. J.-C. : *Gentianam invenit Gentius rex Illyriorum*, dit Pline.

Ce Gentius avait pour capitale Scutari, alors *Skodra*. Il régnait sur un vaste pays comprenant le Monténégro, l'Albanie, la Bosnie, l'Herzégovine et régions voisines, un ensemble généralement désigné sous le non assez flottant d'*Illyricum* et limité à l'Est et au Sud par la Macédoine où régnait Persée.

Et il était ardent botaniste. Et l'on voit que c'est la botanique qui l'a immortalisé, mieux que la politique. Car la politique lui fut dure : il fut le dernier roi de Scutari, de même que Persée fut le dernier roi de Macédoine.

Les Romains avaient conquis déjà la Grèce presque entière. Restait la Macédoine ardemment convoitée. Persée, qui voyait venir le danger,

[1] M. Meunier n'ayant pas été nommé dans notre « Causerie » du 23 janvier, rien ne nous obligeait à insérer son article, et plusieurs motifs nous en détournaient : nos lecteurs les devineront sans peine. (Note de l'*Ami*).

[2] Si c'était le moment de s'amuser, on pourrait demander à M. Meunier quels principes ont présidé à l'ordre où il range tous ces titres ?... En dernière ligne, « Directeur du Petit Séminaire » : ce n'est point, évidemment, qu'il considère ce titre comme le dernier de tous, mais bien plutôt dans une intention toute contraire pour le mieux mettre en vedette, ce qui n'est que justice : *finis coronat opus*. Mais alors, pourquoi n'en fait-il pas autant pour son canonicat ? pourquoi s'en va-t-il le planter, le jeter comme à la dérobée au milieu de sa touffue litanie, pêle-mêle parmi les distinctions qui lui sont venues du monde laïc ? Pour les distinctions d'Eglise, il n'y a que deux places : la première, — ou la dernière, et celle-ci, en ce cas, à titre de préséance, fermant la liste comme l'Evêque ferme la procession... Mais ceci n'est plus de la phonétique.

pressa, à plusieurs reprises, Gentius d'entrer avec lui en alliance. Gentius, faute de finances, faisait la sourde oreille. Il est curieux de voir combien le proverbe : « Pas d'argent, pas de Suisses ! » est antérieur à l'existence de la Suisse elle-même. Enfin, devant l'invasion imminente, Persée promet finances; et Gentius accepte... Les événements se précipitent : en quelques semaines tout va être fini.

Deux armées romaines envahissent les Balkans de ce temps-là : l'une, sous le consul Paul-Emile, opère en Macédoine, contre Persée ; l'autre, sous le préteur Anicius, en Illyrie, contre Gentius. Paul-Emile anéantit l'armée Macédonienne à Pydna (50 kilomètres environ au S.-O. de Salonique) ; Anicius presse dans Scutari Gentius, qui se rend à discrétion après un siège de trente jours (dont les péripéties viennent de nous être doctement contées par M. Jules Roche, dans *Figaro littéraire* du 3 mai).

Cela se passait en 168 av. J.-C.

Gentius, peu après, figurera avec sa famille et les principaux chefs illyriens au triomphe d'Anicius, célébré aux fêtes quirinales, — de même que Persée avait déjà figuré au triomphe de Paul-Emile.

XI. — Le soleil a toutes sortes de vertus médicinales. Les Anciens le savaient, et érigeaient des temples à Phœbus guérisseur. Toute bonne maison romaine avait son solarium, où l'on venait prendre son bain de soleil. Les modernes, sous l'impulsion du professeur Poncet (de Lyon), s'y sont remis; et l'héliothérapie redevient très à la mode. Le Dr Helme en entretenait l'autre jour les lecteurs du *Temps* (1er mars); et, entre autres vertus des rayons solaires, il signalait leur puissance bactéricide. Exposez votre peau à leur action : pas un microbe n'y résiste, et ce n'est pas une mince besogne qu'accomplit là le soleil, puisque l'on a évalué qu'un centimètre carré de peau saine contiendrait environ 40.215 microbes : le chiffre le moins élevé de microorganismes abandonnés par un homme dans son bain fut de 85 millions, et le plus élevé de 1 milliard 212 millions. Voyez quel massacre, lorsque les rayons solaires mitraillent ces innombrables légions ! Il est vrai qu'ils peuvent tuer aussi, si nous avons la peau délicate, nos cellules superficielles, et c'est ce qu'on appelle le coup de soleil; mais c'est un inconvénient auquel on peut obvier. — En attendant, le Dr Helme propose que nos tailleurs et nos couturières tiennent un peu mieux compte de cette efficacité des rayons solaires et cessent de n'employer que des draps d'hiver imperméables au soleil. Il suffirait d'ajouter aux tissus une plus grande proportion de laine blanche. Le blanc et le bleu, voilà les deux couleurs favorables au passage des rayons et, comme telles, vraiment hygiéniques : ce qui amène notre Docteur à remarquer que, « dans nos familles catholiques, en vouant au bleu et au blanc les enfants chétifs, on obéit aux données scientifiques en même temps qu'aux traditions pieuses. » *Pietas ad omnia utilis est.*

Un autre médecin, le Dr Laumonier, nous parlait, un autre jour (*Revue*, 1er octobre 1912), de la chromothérapie, ou traitement des maladies par les couleurs ou les lumières colorées. — C'est ainsi que le *rouge* serait très bon contre la variole, la rougeole, la scarlatine, l'érysipèle : mettre les malades à la « chambre rouge, » ou encore badigeonner de rouge les boutons et les plaques (les Chinois, dit le P. Huc, eurent de temps immémorial l'habitude de teindre en rouge les gens atteints de variole ; usages analogues au Tonkin, en Australie, en Roumanie, où l'on met une chemise rouge aux enfants malades ; etc.). — L'atmosphère rouge est indiquée aussi pour les neurasthéniques déprimés, les alcooliques, les hypocondriaques, les mélancoliques : ils y retrouvent le goût de l'activité. — Inversement, c'est une atmosphère *bleue* ou *violette* qu'il faut aux excités, aux délirants, aux agités, aux maniaques : ils y reprennent un peu de tranquillité. — Les atmosphères *jaunes* semblent particulièrement favorables aux arthritiques, chez qui elles augmentent assez sensiblement l'intensité des oxydations intraorganiques, sans produire cependant le surmenage. — Quant au *vert*, « son emploi demeure mal fixé » : c'est pourtant, avec le bleu du ciel, la tonalité d'ensemble que la nature offre à nos yeux et qui par conséquent doit être favorable au bon équilibre du corps et de l'âme. — Et le Dr Laumonier conclut :

> Quel agrément pour la vue et la santé des malades que ces hôpitaux nouveau style, aux salles multicolores : violettes pour les excités, rouges pour les déprimés et les infectés, rougeoleux, varioleux, bleues pour les phtisiques, jaunes pour les ralentis de la nutrition ! Vertes, sans doute, seraient nos écoles, nos Facultés, nos Académies ; orangées nos casernes ; et mauves, de ce mauve languide qui éteint nos passions, les Bourses du travail et les Parlements. Chacun tendrait sa maison et se vêtirait des nuances convenant à son tempérament et à son humeur, et cela simplifierait grandement les relations sociales...

En attendant, recourons tout de même à d'autres moyens de simplification.

XII. — A propos de Christophe Colomb; un érudit français, M. Henri Schœn, a repris naguère (*Mercure de France*, 16 janvier 1913) une opinion déjà lancée en 1841 et qui fait du Découvreur un Corse, né à Calvi ; et d'autre part, des chercheurs espagnols, à leur tête don Garcia de la Riega, ont essayé d'en faire un Juif de la Galice espagnole. M. Henry Vignaud, président de la Société des Américanistes de France et auteur lui-même de doctes travaux sur ces questions, réfute longuement et judicieusement (*Revue critique*, 3 mai) ces tentatives qui ne s'appuient que d'arguments puérils et de coïncidences fortuites (par exemple, que Colomb, à son premier voyage, était accompagné de nombreux Corses, — ce qui d'ailleurs est inexact, — qu'il a embarqué 20 chiens corses, —